

Décision mettant fin à la mission de chargé de mission exercée par M. William BERTHOMIERE.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS

Vu la décision DEC012616/INSHS du 5 décembre 2011 nommant M. William BERTHOMIERE, chargé de mission auprès du président du CNRS pour l'Institut des Sciences Humaines et Sociales.

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 31 août 2012, aux fonctions de chargé de mission, pour l'Institut des Sciences Humaines et Sociales, exercées par M. William BERTHOMIERE auprès du président du CNRS.

Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Centre Poitou Charentes (DR8).

Article 2 ou 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Alain FUCHS

DEC12223dr08

Décision modifiant la composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR n°7311 intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision n° DEC100022DAJ du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE, délégué régional pour la circonscription Centre Poitou-Charentes ;

Vu la décision n° DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR n°7311 intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA) ;

Vu la décision n° DEC120980dr08 du 05 mars 2012 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR n°7311 intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA) ;

Vu la décision n°DEC120981dr08 du 05 mars 2012 portant composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR n°7311 intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA)

Vu le résultat des élections qui se sont déroulées le 13 juillet 2012 ;

DECIDE :

Article 1er : Composition

Le conseil de laboratoire de l'unité UMR n°7311 intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA) est modifié comme suit :

Membres élus :

- Mme Estelle GALIENNE en remplacement de M. Raphaël DELEPEE

Article 2 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 19 juillet 2012

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional

Patrice SOULLIE